

Une tornade à Saint-Brevin-les-Pins

La commune de Saint-Brevin-les-Pins a été touchée par une tornade dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 novembre 2018. Ce phénomène climatique exceptionnel très bref (moins d'une minute) n'a fait aucun blessé parmi la population mais a provoqué des dégâts matériels importants.

Un phénomène exceptionnel

Cette tornade a traversé la commune depuis le boulevard de l'Océan au niveau de l'allée de l'Aisne jusqu'au niveau de l'avenue de la Hautière.

Dans la nuit du 11 novembre et toute la journée du dimanche, plus de 120 personnes ont été mobilisées :

- Les services de la Ville qui ont participé au dégagement des routes et à la sécurisation des accès ;
- Les pompiers, de plus de 30 casernes, qui ont bâché les toits des habitations ;
- Les équipes d'Enedis qui ont travaillé à la remise en service de l'électricité. Dès 23h, le dimanche 11 novembre, la fourniture électrique avait été rétablie pour la grande majorité des 877 foyers touchés.

Yannick Morez, Maire de Saint-Brevin-les-Pins « tient à souligner le travail exemplaire effectué par les différents services et les remercie pour leur efficacité, leur réactivité et leur sens du service public ».

Ce matin les pompiers étaient toujours en cours de reconnaissance pour lever les dernières incertitudes sur des dommages éventuels.

L'école Paul-Fort fermée jusqu'au mercredi 14 novembre

L'école maternelle et primaire publique Paul-Fort a été particulièrement touchée. Tous les arbres de la cour ont été endommagés. Certains sont tombés sur l'école provoquant d'important dégâts dans les salles de classe notamment du côté des primaires.

Actuellement, les équipes du service Espaces Verts de la ville poursuivent leur travail de déblaiement des branches et des troncs qui obstruent l'accès au bâtiment. Dans le même temps, un expert mandaté par la Ville va évaluer les dégâts sur la structure du bâtiment afin de planifier au plus vite une réouverture de l'école. Des informations seront disponibles dès que possible sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la Ville : www.saint-brevin.fr

Une solution d'accueil pour les élèves a été mise en place, pour lundi et mardi avec le Centre d'Accueil sans hébergement géré par l'ACLEJ à la Pierre Attelée.

Classement en état de catastrophe naturelle

Un dossier de classement pour catastrophe naturelle est en cours d'élaboration. Toutes les personnes sinistrées sont invitées à prendre contact avec les services de la Ville de Saint-Brevin-les-Pins au 02 40 64 44 44.

Conseils pratiques aux personnes sinistrées

Suite aux événements survenus dans la nuit du 10 au 11 novembre, voici quelques conseils pratiques afin de limiter les effets des dégâts générés par cette intempérie :

- Faites un état des lieux : évaluez les dommages et faites le tour des détériorations. N'hésitez à consigner le tout et faites des photos (si possible avec horodatage), cela vous sera utile pour votre assurance ; Pensez à vous équiper afin de ne pas vous blesser.
- Sécurisez votre maison : branches d'arbre susceptibles de tomber, vitres brisées... Il est important de surveiller les arbres présents sur votre parcelle. Même s'ils vous semblent en bon état, ils peuvent avoir été endommagés. Dans ce cas, contactez un professionnel.
- Prévenez votre assurance de votre sinistre : il vous faut prévenir au plus vite votre assurance, en ayant bien pris le soin auparavant de reporter au propre toutes les informations dont vous disposez.

Nota Bene : À ce jour, aucun prestataire n'est mandaté par la mairie quelle que soit l'intervention : Couverture, élagage...

Contact presse :

Thomas GUIOT - Chargé de Communication - tguiot@saint-brevin.fr ou 06 43 23 08 76